

LUTTE CONTRE LA PÊCHE ILLÉGALE DANS L'OCÉAN INDIEN

UN MODÈLE DE SUCCÈS DANS LE MONDE



Marc Maminaiina, chargé de mission à la COI, présentant le prix des « réalisations méritoires »

Halifax, 4 août 2023 - La Commission de l'océan Indien (COI) s'est vue décerner un prix par le Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches (IMCS) pour son impact significatif dans la lutte contre la pêche illégale dans le monde. Cette reconnaissance a été attribuée lors du 7^e Atelier mondial de formation à l'application de la législation sur les pêches (GFETW) qui a lieu à Halifax, au Canada.

Le Réseau IMCS a octroyé le prix des « réalisations méritoires » à la COI pour ses efforts remarquables dans la mise en œuvre du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) sur une période de 15 ans dans la région du sud-ouest de l'océan Indien. « *Nous sommes fiers de cette nouvelle reconnaissance internationale. Cette distinction confirme l'utilité et la pertinence de notre dispositif régional qui fonctionne grâce à l'engagement des 9 États participants qui mutualisent des moyens et de l'intelligence, grâce aussi à notre partenariat avec l'Union européenne. La réussite tient à la confiance créée entre les parties prenantes qui fonde l'esprit de coopération avec pour résultat un effet dissuasif réel en plus des actions de contrôle et répression effectives sur un espace maritime immense grand comme une fois et demie l'Europe des 27 ! Ce dispositif a vocation à se pérenniser compte tenu de son apport notamment en lien avec l'architecture de sécurité maritime que nous portons également* », réagit Vêlayodom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

Le PRSP, financé par l'Union européenne (UE) par le biais de divers programmes dont ECOFISH, ainsi que par la Région Réunion grâce aux fonds FEDER/INTERREG, a eu un impact important en réduisant le nombre d'infractions de pêche dans la région du sud-ouest de l'océan Indien. « *Le PRSP s'inscrit dans la*

Avec l'appui de :



lutte active des États membres de la COI, ainsi que de certains États côtiers du sud-ouest de l'océan Indien, contre la pêche illégale. Il favorise les échanges d'informations, les missions de surveillance maritime et aérienne, ainsi que les missions d'observation. À son actif, le PRSP a permis de réduire de manière significative les irrégularités dans le secteur de la pêche dans la région », souligne Manuela Riccio, Chargée d'affaires de la Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles. Les dernières missions régionales de surveillance des pêches en mer ont montré que la quasi-totalité des bateaux opérant dans la région respectent désormais la réglementation ; un contraste frappant par rapport aux contrôles menés par la première patrouille régionale en 2007, où 25 % des navires inspectés étaient en infraction.

Ce progrès considérable est le résultat de la collaboration entre plusieurs pays, notamment les Comores, le Kenya, la France/La Réunion, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, la Somalie et la Tanzanie. Les actions conjointes transmettent clairement aux potentiels contrevenants que la région est beaucoup plus efficace dans sa lutte contre la pêche illégale.

L'importance d'une telle lutte a été mise en exergue lors du Sommet des chefs d'État en 2005 pour soutenir le développement économique régional. Les activités illégales représentent en effet une perte considérable, en particulier pour les pays comme les Seychelles où le secteur de la pêche représente plus de 20 % du PIB.

Le PRSP joue également un rôle clé dans la protection des ressources halieutiques mondiales. La région du sud-ouest de l'océan Indien fournit à elle seule 20 % des captures mondiales de thon.

La cérémonie de remise des prix lors du 7^e GFETW a rassemblé environ 180 techniciens, experts et décideurs clés représentant 52 pays, tous engagés dans le suivi, le contrôle et la surveillance des pêches. Cet événement mondial unique offre l'opportunité de discuter des défis actuels du secteur et d'apprendre des réussites. La COI en a profité pour réaffirmer son engagement à jouer un rôle majeur dans la protection des ressources halieutiques.

Contacts presse :

Unité communication de la COI
communication@coi-ioc.org
(+230) 402 61 00

Shirley Chan King Tong
shirley.chan@coi-ioc.org
(+230) 577 350 78

Andry Rasoanindrainy
ecofish.tat.andry@incatemaconsulting.es
(+230) 545 727 22

Avec l'appui de :





Avec l'appui de :





Avec l'appui de :



